

89

Ligue Spéléologique de Bourgogne

F.F.S.

21

58

71

L.S.B. info n°11

FEUILLE DE LIAISON TRIMESTRIELLE - MAI 1984 -

Rédaction : P. Degouve, rue de la Fontaine
La Verrerie - 21370 Fontaines.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL (Vendredi 4 Mai 1984 à Chablis)

(10 présents, 1 Club excusé)

• Subvention Lotp 84 :

Présentation de la répartition des crédits alloués par le C.R.O.S.. La ligue recevra à ce titre une subvention de 6600,00F. Un rapide panorama de l'avenir de ces subventions est dressé par Patrick Degouve qui a participé à une réunion de conseil du C.R.O.S.

• Stages :

Une présentation des stages effectués en hiver 83-84 est faite par les personnes présentes et qui ont participé à ces diverses manifestations. Pierre Laureau présente le Week End d'initiation à la plongée souterraine qui a lieu le 19 et 20 Mai. Tous s'accordent à dire qu'il est très intéressant pour la ligue de recevoir les compte-rendus détaillés de ces stages.

• Opération découverte de la Bourgogne Souterraine :

Quatre clubs ont répondu favorablement à la proposition faite dans le L.S.B. n° 10. L'opération, malgré un léger retard se met en place et devrait porter ses fruits, puisque sur Dijon, elle est déjà très prolifique....

• A.G. F.F.S. 1984 :

Le bureau rappelle à tous les modalités d'élection en espérant que les spéléos

Au sommaire

- Compte rendu de la réunion du Conseil (Chablis)
- Compte rendu chronologique des activités du bureau,
- Fermeture de grotte...
- Prochaine réunion,
- Stage scientifique national,
- Stage de spécialisation technique,
- Modalités d'organisation de stages
- Compte rendu de la rencontre des cadres nationaux.

PROCHAINE REUNION

Vendredi 14 Septembre
à Velars sur Ouche (21)
à 20 h.

(Confirmation début Septembre)

collègues seront dûment représentés au travers de ce vote important. Le statut de la ligue, organisé par Jacques Michel sera mis à la disposition des spéléos de la région. Il serait bien que tous les bulletins publiés en Bourgogne y soient représentés (pour tous renseignements s'adresser à J. Michel tel. (50. 72 15 37).

• Création du C.D.S. 89

La soirée s'est terminée par une discussion sur l'éventuelle création d'un C.D.S. dans l'Yonne.

COMPTE RENDU CHRONOLOGIQUE DES ACTIVITES DU BUREAU DE LA LIGUE

- 25 Avril : Réunion du Conseil du C.R.O.S.
- 4 Mai : Réunion de la Ligue à Chablis.
- 6 Mai : Préparation et envoi du dossier de demande de subvention pour le Conseil Régional.
- 22 Mai : Envoi L.S.B. n° 11.

FERMETURE DE GROTTES ... EN COTE D'OR...

Un arrêté municipal vient de voir le jour dans la petite localité de Bèze qui est aujourd'hui un site privilégié pour la plongée souterraine. Ce dernier interdit en effet toutes les plongées dans la résurgence et dans la grotte. Des démarches sont en cours, et il serait bon que les plongeurs s'abstiennent de toutes visites afin de ne pas rendre plus difficile la tâche des négociateurs....

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion du conseil se déroulera à Velars le Vendredi 14 Septembre à 20h. Venez nombreux...

RAPPEL : - F.F.S. -

N'oubliez pas de voter ! IL EST
ENCORE TEMPS !....



École Française de Spéléologie

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

28, quai Saint-Vincent - 69001 LYON . Tél. (7) 830.43.30

C.C.P. 24/500.68.U.PA318

STAGE SCIENTIFIQUE NATIONAL 1984

Un stage scientifique a été programmé par l'École Française de Spéléologie et la Commission Scientifique de la F.F.S., en Meuse, sur le Massif de Trois-Fontaine du 21 Juillet au 29 Juillet 1984.

Ce stage est ouvert à toute personne intéressée.

Il est cependant destiné tout particulièrement aux instructeurs, moniteurs, et initiateurs de l'E.F.S., dans le cadre de leur formation continue (P.S. il existe un budget E.F.S./ Formation continue).

Les Comités départementaux et Régionaux de spéléologie peuvent prendre tout ou partie des frais de stage des spéléologues fédérés intéressés (dans le cadre des subventions reçues au titre de la "formation de cadres").

Les candidatures doivent être adressées au secrétariat de l'E.F.S. dès que possible, visées éventuellement par les présidents de C.D.S., C.S.R., ou le correspondant régional E.F.S.

cloture des candidatures : le 15 Mai 1984

Tous les candidats recevront en temps utile un ensemble de documentation préalable et une bibliographie détaillée propre au secteur où se déroulera le stage.

PROGRAMME DU STAGE :

lieu : Massif des Trois Fontaines -Meuse

dates : du 21 Juillet (18h) au 29 Juillet (12h)

hébergement (à confirmer ?) : Centre Social de Revigny sur Orain (Meuse)

- | | |
|--------------|--|
| samedi 21: | Accueil, présentation des participants, esprit et programme du stage. |
| dimanche 22: | Découverte et sensibilisation sur et sous le Massif des Trois Fontaine. Constitution des projets à réaliser pendant le stage. |
| lundi 23 | } Travail sur et sous le terrain par groupe en fonction des projets
} retenus la veille. En soirée, exploitation des travaux de la jour-
} née, documentation, préparation du lendemain. |
| mardi 24 | |
| mercredi 25 | |
| jeudi 26 | |
| vendredi 27: | synthèse: Communication des travaux de chaque groupe à l'ensemble du stage; Possibilité de retour sur le terrain pour compléter, comparer et exploiter les travaux de l'ensemble du stage. |
| samedi 28: | Sortie sur un karst de comparaison (DELUT). Fin de rédaction des travaux si nécessaire. Bilan général. |
| dimanche | dislocation. |

Equipe d'animation du stage : Pierre MOURIAUX, Thierry LÉBOULANGER, Jean-Jacques GEOFFROY, Patrice GAMEZ, Jacques CHAUVIN, Philippe VALLET, Jean-Paul FIZAINE (responsable du stage).



Ecole Française de Spéléologie
 COMMISSION D'ENSEIGNEMENT
 DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLEOLOGIE

205, quai Saint-Vincent - 69001 LYON - Tél. 07.83.43.30

stage de spécialisation technique
 (PRÉPARATION AU STAGE MONITEUR)

Réf. 642/RR. N°/02
 Mars 1984

DESCRIPTION

Le stage de Spécialisation Technique s'adresse à deux types de participants :
 - ceux souhaitant obtenir un haut niveau technique ;
 - ceux concernés par la formation de cadres, dans l'objectif d'une préparation au brevet fédéral de moniteur.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- avoir 16 ans minimum
- être membre de la Fédération Française de Spéléologie

DURÉE

7 journées entières (ou période bloquée us fractionnée en 3 fois maximum).

IMPLEMENTATION

Elle doit se situer dans une région karstique (de préférence non utilisée par les stages moniteurs). Le matériel choisi doit permettre des explorations de cavités à profondeur variable dans les profondeurs avoisinant les 500 mètres, et qui offrent diverses possibilités d'investigation spéléologique.

CORTEXE

L'arcens sera donné sur les aspects technique et physiques de l'exploration souterraine, ainsi que sur l'exploration des informations utiles à la bonne conduite de celle-ci (topographie, karstologie appliquée). Un minimum de quatre explorations est à envisager.

FONCTIONNEMENT DE LA SÉRIE

Références de type léger, ainsi le plus possible au cours du stage (type camp de club et karst de montagne).
 Maximum de 12 stagiaires.

ENCADREMENT

Il sera constitué par :
 - au moins 50% de moniteurs ou/et instructeurs validés (les 50 % restant étant des moniteurs ou/et instructeurs stagiaires.

DIVERS

En fin de stage les stagiaires souhaitant participer à un stage de moniteur fédéral, pourront, sur leur demande, être conseillés par l'équipe d'encadrement.

PROJET " SPECIALISATION TECHNIQUE 1984 "

DATES :

1 au 8 Juillet 1984

LIEU :

Muséum de la Pléiade St Martin (Pyrénées Atlantiques)

RESPONSABLE :

Camping servage du Ravin de l'Inchoy
 (station de ski Arrette (La Pléiade St Martin)

ENCADREMENT :

T. ROUSSEAU - J. MOUCOT

Fédération Française de Spéléologie

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

24, quai Saint-Vincent - 69001 LYON - Tél. 07 608-4330

M O D A L I T É S D ' O B S E R V A T I O N D E S T A G E

STAGES TECHNIQUES

ENCADREMENT	MONITEURS	INSTRUCTEURS	PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE
50% de Monteurs validés ou instructeurs validés	Au moins deux moniteurs validés ou deux instructeurs validés (ou un instructeur et un moniteur validés)	Au moins 50% de moniteurs ou - et instructeurs validés	Au moins 50% de moniteurs ou - et instructeurs validés
16 ans minimum; ouvert à tous les membres F.F.S.	16 ans minimum; ouvert à tous les membres F.F.S.	16 ans minimum; ouvert à tous les membres F.F.S.	16 ans minimum; ouvert à tous les membres F.F.S.
7 jours	14 jours	21 ans ouvert à tous les moniteurs fédérés (formation sur 2 ans)	5 jours minimum ("période bloquée" ou fractionnée en 3 fois max)

1°) : Si le stage regroupe plus de 12 personnes pour une durée de plus de 5 jours consécutifs, l'organisateur doit faire une déclaration d'ouverture de séjour de vacances auprès de la Direction Départementale Territoriale, Département et Région, et doit se reporter aux instructions départementales du lieu d'accueil.

STAGES PÉDAGOGIQUES

ENCADREMENT	MONITEUR FÉDÉRAL	INSTRUCTEUR FÉDÉRAL
50% de Monteurs validés ou - et instructeurs validés	50% d'instructeurs validés minimum (les autres étant des instructeurs stagiaires)	Instructeurs validés
16 ans minimum; ouvert à tous les membres F.F.S.	16 ans minimum; ouvert à tous les membres F.F.S.	21 ans ouvert à tous les moniteurs fédérés (formation sur 2 ans)
7 jours	14 jours	5 jours minimum pour l'U.V. technique

...

ENCADREMENT	ACCÈS	INDICES	QUALIFICATION SPÉLÉOLOGIE
50% de brevets fédéraux (instructeurs, moniteurs, initiateurs)	50% d'instructeurs d'organismes de formation d'instructeurs de C.V.L. agréés, compétents en spéléologie - (titulaires de la qualification, ou d'un brevet fédéral dans toute la mesure du possible).	16 ans et justifier d'une pratique spéléologique et justifier d'une expérience d'animation avec des enfants ou adolescents.	10 jours minimum

PS 1 : Le cadre valide est un breveté Moniteur ou Instructeur en titre, membre de la F.F.S. pour l'année en cours, et ayant encadré au moins un stage agréé F.F.S. dans les 3 dernières années : stage "correspondant" à son brevet).

PS 2 : Nombre de cadres / Membres du personnel : 1 cadre pour 3 à 4 stagiaires.

PS 3 : La demande d'agrément d'un stage F.F.S. est à faire (voir imprimés normalisés) et possible avant le 15 Octobre pour les stages de 1 an ou plus et au minimum 2 mois avant le début du stage, au deux exemplaires à adresser à l'F.F.S. via le Correspondant F.F.S. de votre région.

Opportunités :

El est évogé la possibilité de réaliser (co-éditeur E.F.S.-S.S.F.) des petites collections d'information concernant certains sujets techniques qui pourraient, nous le espérons dans cadres S.S.F. et E.F.S., intéresser, au sein village.

Les points qui méritent une attention particulière, en S.S.F. et E.F.S., sont certainement ceux qui ont valeur de matériel dans les stages secondaires. Or un certain matériel pour les seconds existe actuellement... cela provient de la période pédagogique que J.F.F. a connu après 1975. Les apports viennent chercher au S.S.F. l'usage de matériel qu'une certaine école a répandu. Les problèmes sont tendus à élucider, mais l'une des conséquences actuelles est la mauvaise circulation des stagiaires qui ont des connaissances actuelles ont été "équipes" secondaires, voire "chef d'équipe secondaires", au lieu d'un stage perfectionnement technique E.F.S.

Il est intéressant de lancer une information antérieure, aussi bien au niveau du S.S.F. que de l'E.F.S. sur que les thèses soient claires.

A l'issue de l'apport du groupe un large débat s'engage, avec l'appui d'idées diverses. Des manifestations matérielles existent sur les points suivants :
- les niveaux (différents, effets d'équilibre spatial, et la "qualificabilité" spécifique)
- le niveau des stages de qualification actuels
- la solution idéale relativement à ce type de stage : souhait de supprimer ces stages puisqu'il apparaît des problèmes de sécurité (régime en complément formel... mais nécessité de s'y impliquer puisque les "maîtres" se trouvent avec la fabrication de tous les "matériaux" d'entretien du matériel nécessaire, efficacité de la formation de ces-à-dire de mouvement quotidien).

Deux points de vue sont évoqués et des recommandations faites sur la "qualification spécifique" : J. FURET, P. LE, E. JOUQUE, M. HUYSSONNET, etc.

En conclusion, il apparaît particulièrement qu'au niveau des stages, les cadres du S.S.F. et de l'E.F.S. (qui sont souvent les mêmes), passent souvent à l'état de "stagiaires" :
- définition des missions du S.S.F.

- définition des missions de l'E.F.S.
- rappel que le niveau de base requis pour suivre un stage "équivalent" secondaire est :
- qualification de l'enseignant donné lors d'un stage de perfectionnement technique E.F.S.

2- L'ENLIGNEMENT: LE NIVEAU COMMUNIQUE DE NELLUP DANS LES STAGES

- Espoir l'initiative de tout être (surtout au travail) effectuée lors des derniers jours de l'étude nationale.
- Travail de groupe : J. ROJE, P. YVIF, P. ANGLIER, M. HUYSSONNET, G. BERTHOUD, P. HUYSSONNET, P. MATHIS, ... BONGERNE.

Conclusions :

L'un des problèmes actuels des stages (surtout en l'absence de formation de base) est de bien choisir les cadres sur un plan "pédagogique". Le comportement des cadres est à l'égard des stagiaires particulièrement en la main, le général est "pédagogique" mais être autonome, et sans doute utiliser la "certification" de l'élève. Mais comme les cadres, dans les années 1970 dans certains cas (techniques aussi)... Actuellement, nous sommes tentés à aller de plus en plus vers la "pratique" et dans ce domaine (dans) de travail...
Il est nécessaire de changer de matériel. Nous sommes actuellement dans une situation difficile (les "matériaux" sont au niveau des cadres de l'E.F.S. et sont donc actualisés).

Opportunités :

La commission technique de la E.F.S. n'a pas pour objet de former des scientifiques, mais :
- doit réaliser des contacts entre stagiaires et les "professionnels de haut-niveau",
- doit aider l'E.F.S. à former ses cadres.
L'objectif doit être la connaissance de la réalité... une approche de la connaissance de l'élève... qui doit passer par une maîtrise de la matière.

Problèmes :

Nous devons, comme pour la progression sous terre, adapter nos démarches, c'est-à-dire partir de séria (discours), et aller vers la compréhension des notions de style de celle des ouvrages de M. WERTZ, et de K. HALL, sur la linguistique.
Il y a lieu de faire une distinction des niveaux et fonctions des profils différents pour les stages techniques et les stages pédagogiques.

Ces points ont été définis lors de la C.R. des Journées d'été E.F.S., 1985 :

- 1) la topographie,
- 2) la lecture de cartes,
- 3) la morphologie,
- 4) l'hydrologie,
- 5) la climatologie,
- 6) la géologie (géologie, faune, flore),
- 7) l'histoire (archéologie, cartographie, biogéographie).

Ces connaissances des stages. La finalité des observations faites pincerte où... et avoir une démarche "complète" en tout les cadres, respectivement et plus-à-vis des stagiaires, c'est-à-dire, avoir la possibilité d'observer, et passer à l'analyse.
Ce qui importe c'est le matériel que nous apportons et lequel nous avons la possibilité de le remplacer que la connaissance d'un réseau particulier.

Il est fait état des différentes modalités qui ont émergé, lors des stages et ce qui concerne le réel travail "pédagogique".
- En stage montagne : il est le plus d'une cavité, par exemple réalisée, et publiée immédiatement.

- En stages de perfectionnement : plusieurs articles dans l'équipe de cavités nouvelles (Bouillon).

- Stages en l'air avec des clubs sur des hauteurs précises.
Il est constaté qu'au général, c'est la "discipline" qui entraîne la nécessité de l'étude (type, publication). Or, il est possible d'avoir cette discipline pour l'importance quelle est.

Deux problèmes sont abordés (sans égard) la démarche scientifique :
- l'existence de tests techniques dans les stages montagne,
- le problème de connaissance dans les stages,
- le "niveau" technique qui figure dans les stages (différent de contexte),
- le "niveau" de la qualité,
- la durée de vie des stagiaires.

Deux autres "écarts" pour résoudre : Il faudrait être envisagé, comme il y a une discussion sur la "relation" du stage, une possibilité "comment aller sous terre, et comment observer".

Deux autres nous souviens qu'en tant que cadre E.F.S., nous nous adressons à des stagiaires :
- nous devons leur transmettre un outil qui permette la réussite du stage.
- nous devons leur transmettre la connaissance de la matière.

Deux autres "écarts" pédagogiques sont développés :
- niveau éducatif : une cavité verticale en tant que premier stage (travaux) en l'air et aller sous terre.
- nous à disposition immédiate de toute la bibliographie, des topographies.

avant entrer dans le détail, il soulignerai bar et insupportable, par leur stage d'analyse:

- 1) la présentation de la situation locale (massif, arides...);
- 2) que les observations soient faites dans la foule des explorateurs (d'un 3^{ème} rapport de leur expédition);
- 3) ne pas utiliser des instruments antérieurs (en utilisant les compétences des cadres et des stagiaires présents);
- 4) de faire systématiquement un bilan des observations après chaque sortie (sous forme de notes ou de notes utilisables s'il y a refuge dans le camp et dans l'après-midi);
- 5) de prévoir les supports bibliographiques, et leur utilisation;
- 6) d'utiliser au maximum des photographies qui présentent des images fidèles avec des croquis d'interprétation (donnant des appréciations);
- 7) de développer la prise de note sur le terrain;
- 8) de valider le rapport de stage, en précisant les acquisitions faites (les comptes rendus, faits par les stagiaires, les cadres, et comme, ne présentant bien souvent que les aspects techniques).

3- COMMISSION DE TRAVAIL SUR LE MOBILE DE L'INSTRUMENT

Compagnons (C. AMEDIO, E. BEDI, G. DUMIN, P. LEBLANC, J. M. DIEU, E. ROUSSANT, G. BUCLEAU, L. BARRIAL, C. de d'Arny): E. BUCLEAU, M. LEBLANC, S. BUCLEAU, L. BARRIAL, M. ROUSSANT, J. DIEU, P. BUCLEAU.

Rapporteur: Serge BUCLEAU, et leur 60236.

Constat:

En 1980, la mise en place des stages INSTRUMENT a permis la détermination d'un nombre important de travaux: il apparaît indéniable de voir un niveau technique. Il semble aussi que deux points justifient le succès: l'information scientifique et la pédagogie.

Objectifs:

La réalisation d'un mobile permettrait d'une part une information plus ou moins subjective (pour les cadres), et d'autre part une information sur la nature (pour les stagiaires), des rudiments scientifiques et pédagogiques: observer, figurer (sur des supports), noter, de base à la mise en œuvre de l'instrument, ce qui permettrait de mieux définir le niveau d'accès au mobile; il faut définir le niveau scientifique avec précision (niveau matériel, sécurité, techniques, informations scientifiques - compétences de milieu, etc.).

Il faut rappeler que les instruments sont des mobiles et le système de connaissance qui s'en dégage de ces derniers doit être transmissible. Deux points sont à retenir:

- la façon de faire passer ces connaissances.
- l'autre part, il y a un niveau requis en fin de stage; l'importance qui peut être prioritaire présenter au stage instrumental, mais en matière de connaissances de base reste nécessaire.

Propositions:

- contenu de travail:
- 1- La suite des réunions de concertation sur la réalisation de travail, 10 sujets semblent pouvoir être retenus, mais:
- 2- Introduction à l'outil de l'instrument (évaluation).
- 3- Compétences "scientifiques" et connaissances de milieu.
- 4- Compétences techniques instrumentales.
- 5- Contenu et moyen de l'instrument pour atteindre des objectifs (stages, documents, ...).
- 6- Méthodes d'enseignement (pédagogie).
- 7- Techniques de bases de la géologie (équipement).
- 8- Activités de survie sur terrain, sécurité.
- 9- Différencier sur les problèmes de secours et de déplacement des secours.
- 10- La conclusion: orientation sur la formation INSTRUMENT.

via de la I.F.S., et activités hors F.F.S.

A rajouter des éléments:

- Historique de la géologie.
- Vie sociale.
- Hydrologie sportive.
- Anatomie du bras.

Il serait souhaitable de faire participer les différents comités fédéraux concernés, pour des sujets bien précis (Protection de l'air, Comités Scientifiques, Commission Médicale)...

Le manuel serait quelque chose d'assez méthodologique (touchant tous les aspects de la géologie). Il doit couvrir les moyens aux côtés de se présenter au brevet dans de bonnes conditions.

- Les différents sujets seront acquis en 3 ou 4 cartons avec les chapitres différents
 - Préface (édition et titre de l'instrument).
 - 1) Programme: Jeumont.
 - 2) Contenu d'après le terrain (compétences de milieu, photo, ...)
 - 3) Sécurité (présence, auto-secours, etc...)
 - 4) I.F.S.: Historique et administration, et l'histoire scientifique.
 - 5) Moyens de faire passer les connaissances (méthodes d'enseignement).
 - Les bibliographies devra figurer à la fin de chaque partie.
- Il serait bien de se réunir avec les I.F.S. pour analyser et critiquer lors des stages existants et l'élaborer (premier stage provincial).

Sur la base des connaissances sur le milieu scientifique à faire passer dans le stage scientifique, un travail important, théorique et pratique a été effectué en collaboration avec les responsables de la commission scientifique (cf. ci-dessus), et cela a permis, par l'ajout de la liste des connaissances (cf. ci-dessus), d'acquiescer par l'acquisition des connaissances de milieu.

- 1) Géographie:
 - nécessité de tout passer en revue pour bien situer le problème qui est une situation dans l'espace.
 - relevé topo simple.
 - mise au point d'un plan et d'une coupe (sans technique instrumentale)
 - notion de "échelle" degré de précision topo.
- 2) Lecture de carte:
 - Les types de carte.
 - Utilisation de la carte topographique.
 - Notion d'un point.
 - Les cartes.
- 3) Morphologie:
 - 3 types: galeries, puits, vallées.
 - Différencier les contacts sur l'assiette / de la variation de résistance de la roche (liste des observations à établir).
 - Comparer avec des formes existantes (correspondance par exemple).
 - Microformes dans le cas d'écoulement à régime rapide à régime lent.
 - Organisation spatiale des écoulements: linéaire/ arborescent (confluence de rivières), (sur les pentes/ en labyrinthe).
 - Cas de relation spatiale avec les phénomènes de surface et de profondeur.
 - Géomorphologie: érosion, karsts, etc/ karsts sur les pentes (sur les pentes).
 - Types morphologiques: Introduction/ l'assiette (plateau/ vallée/ rivières).
 - Hydrologie (sur/ action de l'assiette/ dynamique).

etc...etc...

Les notes seront - après avoir eu progressé - seront classées dans le groupe pour complémentarité, corrections.

4 - RELEVÉ DE LA COMMISSION PROTECTRICE DE BAKÛT

- Exposé du Comité APFRUD, suivi d'un court débat.
- Le 13^e de la commission Protectrice de Bakût est d'informar et d'éclairer l'un de la dernière réunion annuelle (les 4 et 5 février 1963). Les membres de la commission ont enregistré l'annonce d'un rassemblement de 2500 à 3000 personnes sur des sites.
- Le rapport de l'un des travaux, en relation avec de nombreux organismes qui s'occupent de ces problèmes).
- L'élection (relations avec les propriétaires des lieux karabaches).
- Protection des concrètes (concernant certains arbres - figons; les arbres au sud-est).
- Les Sabords aquins (ramasse de petites acceptions).

La commission a des contacts avec plusieurs ministères (Affaires Culturelles, Économiques); La milieu soustrait de départ de déparlement Protection de la Nature et du Bureau à Bakût et payage au Ministère de l'Environnement.

- La commission a été structurée et il y a désormais 12 membres régionaux Protection.
- Le 13^e a été dévouée à l'EPS (p. 4/2/63, 4/4/63, 4/5/63, 4/6/63, 4/7/63, 4/8/63, 4/9/63, 4/10/63, 4/11/63, 4/12/63).

Le 13^e doit être utilisé dans les sites (la plique est diffusée généralement à tous les stagiaires de stages EPS ou agrées EPS).

La commission dispose aussi de 5 membres d'expansion (statut chez le comité ONDRAJ à Bakût, d'une commission élève, et un comité disposé en cours de réalisation.

Le Comité APFRUD souhaite savoir comment, sans les stapes, les problèmes de la Protection sont posés, de quelle manière l'Union de Bakût et que'st-elle? Les besoins des cadres de l'EPS, vers-à-à de la Commission Protectrice (basins).

Un délégué s'inscrit sur la politique fédérale actuelle. Les actions entreprises - avec quelques exceptions en Union soviétique.

- Projet de loi interdisant de pêcher dans une partie ou totalement des zones-sourde, alors que le comité de biologie souhaite que ce soit pas limité l'interdiction et la récolte d'algues en milieu aquatique.
- Collaboration des espèces (qui polluent relativement peu par rapport aux pollutions extérieures); pas de véritable information.
- Notions d'écologie biologique (l'importance de la population consécutive d'une cavité fermé en tant que réserve diatomaire depuis qu'il n'y a plus d'appariement).

Il faut rappeler que l'interdiction n'a jamais résolu les problèmes... et que la L. 1.5. est en train toute réglementation, et se doit d'adopter les problèmes; l'absence des cadres de la respaction...

-Problèmes de la "Loi de silence" découverte par comité sous le patronage.

d'après les notes de Marcel Neyssevalier.